

Fort-de-France, le 14 février 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Fonds Européens : 800 000 euros de FEADER pour relancer la production agricole

La Collectivité Territoriale de Martinique vous informe que suite aux fortes pluies du 16 avril 2018, un communiqué concernant une aide exceptionnelle d'un montant de 800 000 €, a été diffusé le 25 janvier 2019.

### **Le dossier de demande d'aides ainsi que la notice ont été mis à jour au 4 février 2019.**

La **modification** apportée au formulaire et à la notice concerne **l'ajout du tableau** permettant de déclarer une demande d'aide forfaitaire pour la plantation de canne à sucre, banane ou de vergers.

Pour rappel, les dossiers sont à disposition des agriculteurs des communes sinistrées sur le site [europe-martinique.com](http://europe-martinique.com) et devront être déposés par courrier et en version numérique au plus tard le **30 avril 2019** (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

#### **CTM – Direction des Fonds Européens**

**Immeuble Pyramide  
165-167 Route des Religieuses  
97200 Fort de France**

Pour tout renseignement, veuillez-vous rapprocher du Pôle Animation et Appui aux porteurs de projets de la Direction des Fonds Européens : [appui.europe@collectivitedemartinique.mq](mailto:appui.europe@collectivitedemartinique.mq)

#### **Contacts Presse**

Ketty GERARD et Nathalie HIERSO

[ketty.gerard@collectivitedemartinique.mq](mailto:ketty.gerard@collectivitedemartinique.mq)

[nathalie.hierso@collectivitedemartinique.mq](mailto:nathalie.hierso@collectivitedemartinique.mq)